

La Lettre de l'AMGe



SOMMAIRE

- 1-3 Editorial
- 3 **Projet Coach My Career**
- 3 **Courrier de M. Mauro Poggia concernant les rétributions des laboratoires médicaux**
- 5 **Rétrocessions et autres avantages proposés par les laboratoires d'analyses : prise de position de l'AMGe**
- 6-7 **Transformation de imad**
- 7 **Pétition**
- 7 **Actualité de l'Hospice Général : les cessions de créances**
- 9 **Changements d'adresse**
- 9 **Ouverture de cabinets**
- 9 **Décès**
- 9-11 **Petites annonces**
- 12 **A vos agendas!**

AMGe et imad : collaboration renforcée

Le patient au centre

Dans la présentation de sa stratégie 2018/2022, appelée cap'139, l'imad (Institution genevoise de maintien à domicile) place en préambule que « le monde de la santé est fortement sujet à des tendances qui impactent durablement le futur des soins et du maintien à domicile ». Chaque acteur de la santé s'accorde à dire que les besoins en soins vont irrémédiablement s'accroître, que le vieillissement de la population et la complexification des soins doivent amener rapidement à une coordination améliorée de ceux-ci afin de répondre au mieux à une population âgée et dépendante. Cela implique tous les professionnels dans la recherche d'une véritable interprofessionnalité où les compétences et les responsabilités de chaque soignant ou aidant doivent être clairement définies et respectées. C'est dans ce sens que l'AMGe a décidé de renforcer son partenariat avec l'imad. L'objectif de ce rapprochement est de pouvoir offrir une continuité et une efficacité de la prise en charge centrée sur le patient. Le cœur du système doit être le patient, c'est-à-dire l'humain. Toute réflexion et toute stratégie nouvelle doivent se faire à partir du patient. Ce partenariat privilégié doit servir de plateforme à un nouveau modèle d'organisation des soins englobant les autres partenaires afin de créer des équipes interprofessionnelles dédiées au patient.

Le médecin de famille en expert du long terme

« Bien plus que de s'occuper d'un problème de santé à un moment donné, le médecin de famille devient un expert du long terme, des cycles de vie et des transitions ». Cette définition pleine de bon sens



INVERSEZ LA TENDANCE!

Pour cela, choisissez le bon remède contre la surchauffe



Ä K ÄRZTEKASSE
C M CAISSE DES MÉDECINS
CASSA DEI MEDICI

Caisse des Médecins
Société coopérative · Agence Genève-Valais
Chemin du Curé-Desclouds 1 · 1226 Thônex
Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 06
www.caisse-des-medecins.ch
geneve@caisse-des-medecins.ch

est parue dans l'éditorial de la Revue médicale suisse du 9 mai dernier. Cela entraîne de fait une capacité d'adaptation importante face aux nouveaux défis sociétaux dont le premier est le déclin fonctionnel de la personne âgée là où la complexité des soins devient une réalité et les phases de ruptures nombreuses. Comment arriver à maintenir le patient à domicile, comment évoluer dans une période qui voit une accélération du virage ambulatoire, comment travailler avec les autres professionnels et surtout comment pouvoir consacrer du temps à la coordination des soins ? L'allongement de l'espérance de vie, les besoins accrus de la population vieillissante et la place des proches aidants vont modifier la médecine de demain. Mais pour autant que les moyens financiers nécessaires lui soient attribués, ce qui manque cruellement actuellement.

Communiquer efficacement

A l'heure où *Mon dossier médical* est englué en pleine phase de développement, où le carnet vert du patient reste un élément central de sa prise en charge alors même que la confidentialité des données y est inexistante, c'est la volonté affichée par l'imad et l'AMGe de développer des moyens numériques simples de communication directe et sécurisée qui permettront la mise en commun rapide des

informations relatives au patient, menant à son mieux-être. Cette volonté de rendre le système plus efficace et efficient est déterminante. Le numérique va entrer de plus en plus dans le domicile des patients, les données le concernant seront nombreuses et le partage des informations sera crucial dans la coordination facilitée des soins. Ces objets connectés devront apporter une plus-value dans la prise en charge en évitant d'être de simples gadgets dans la surveillance du patient et dans l'interaction à distance avec lui.

Tirer à la même corde

Plusieurs groupes de réflexion travaillent actuellement à Genève pour améliorer le quotidien des patients âgés et/ou dépendants (Groupe Urgences gériatriques, Groupe Alzheimer, Groupe de développement d'outils connectés installés au domicile du patient, ...). Je tiens à remercier les Drs I. Bonada, D. Châtelain, J. Karsegard, N. Perone et Ph. Vandeplas pour le temps et l'énergie dont ils font preuve dans ces différents groupes de travail et leur volonté sans relâche d'œuvrer à améliorer la qualité de vie des patients en partenariat avec l'imad, les HUG et le Département de la santé.



1008474




App Viollier

Partout et à tout moment

- Statut des demandes
- Résultats (POCT via la v-box® inclus)
- Notifications push
- Rajout d'analyse
- Contacts Equipe consiliaire
- Analyses A – Z




viollier.ch

Analyse	Résultat	Référence
Métabolisme		
Ferritine	35	30 – 300 µg/L
Créatinine	71	< 104 µmg/L
GFR (CKD-EPI)	93	> 60 mL/min/1.73m²
CRP	↑ 169	< 10 mg/L
AST (GOT)	28	< 41 U/L
ALT (GPT)	26	< 41 U/L
Acide méthylmalonique	↑ 469	73 – 271 nmol/L
Vit. B12, active (Holo-Tc)	↓ 34	> 40 pmol/L
Le résultat parle en faveur d'une carence fonctionnelle ou clinique en vitamine B12.		
Acide folique (éry)	833	366 – 1496 nmol/L

Des moyens financiers

Rien ne pourra se faire sans argent. Les investissements d'aujourd'hui seront les garants d'une médecine de qualité et d'une prise en charge multidisciplinaire optimale. C'est aussi à la relève qu'il faut penser car c'est elle qui aura demain les clés de la santé. Cela signifie d'organiser une formation pré-graduée, post-graduée et continue dirigée vers ces nouveaux modèles de soins qui doivent et devront être soutenus politiquement et financièrement. Il est tellement vrai que les vents sont parfois contraires et deux exemples tout récents nous le rappellent : la limita-

tion à trente minutes de coordination des soins par trimestre par patient dans le Tarmed de M. Berset et le fait que « la LAMal accorde dix minutes pour remplir un pilulier. Sachant que dès 3 substances, il peut y avoir des effets indésirables, et que nos clients en prennent en moyenne 8,5, il faut avoir le temps de leur parler... L'échange passe à la trappe, c'est une souffrance pour notre personnel. », comme le rappelle à juste titre Mme Marie Da Roxa, Directrice générale de l'imad.

Dr Michel Matter

Projet Coach My Career

Devant des perspectives professionnelles qui évoluent rapidement, la FMH, ainsi que plusieurs organisations médicales, ont décidé de soutenir une initiative dont le but est de permettre aux jeunes médecins de mieux préparer leur carrière et de maintenir les compétences des aînés en leur offrant la possibilité de coacher ces jeunes. C'est pourquoi la FMH, l'ASMAC, l'AMDHS, Médecins de famille, la SWIMSA et la SIWF ont décidé de lancer l'initiative CoachMyCareer, qui sera une plateforme d'échange d'expertises et d'expériences entre les différentes générations médicales suisses.

Cette initiative vise à offrir un soutien aux jeunes médecins à différents stades de leurs carrières. Un des moments importants est lors de la fin des études de médecine. Un autre moment clé sera, un peu plus tard, au cours de la formation post-graduée quand il s'agira de choisir une orientation importante entre carrière hospitalière ou privée. C'est pour cela qu'il nous semble important que tous les

membres de la communauté médicale se joignent à cette initiative. Effectivement, la vie médicale est souvent une continuité entre les études, la formation post-graduée puis la position finale. L'AMGe souhaite faire appel à ses membres pouvant intervenir comme coachs, afin de permettre aux jeunes médecins le désirant de partager leurs expériences.

Le projet faisant appel également aux médecins seniors, nous nous trouvons devant une situation gagnant-gagnant puisque fédérant les médecins de tout âge et de toutes catégories. Dans une première phase, le projet avait débuté en Suisse allemande, mais vise à couvrir toutes les régions linguistiques et culturelles de la Suisse. C'est pourquoi l'AMGe se joint à cette initiative avec enthousiasme.

Karl-Olof Lövblad,
Dr Michel Matter

Pour votre information, vous trouverez ci-dessous le

courrier que l'AMGe a reçu de M. Mauro Poggia le 29 mars 2018 concernant les rétributions des laboratoires médicaux

Concerne : Incitatifs financiers des laboratoires d'analyses envers les médecins genevois

Monsieur le Président,
Cher Monsieur,

Comme vous le savez sans doute, mon département a initié dès le second semestre 2017, des démarches auprès des laboratoires d'analyses actifs sur le canton de Genève, afin d'identifier les pratiques pouvant être qualifiées d'incitatif à la prescription d'analyses médicales, dans l'objectif d'apporter davantage de transparence dans notre système

de santé et de lutter contre la hausse constante des coûts de la santé.

Dans ce cadre, il est apparu que les laboratoires d'analyses rémunéraient ce qu'ils qualifiaient d'activité pré-analytique au sein des cabinets médicaux. Ces pratiques sont à mes yeux discutables si cette rémunération n'est pas strictement adaptée au temps réellement consacré et mes services poursuivent leur appréciation à cet égard.

Il apparaît cependant, d'ores et déjà, que la pratique adoptée par le laboratoire UNILABS visant à rétrocéder au médecin un pourcentage du chiffre d'affaires réalisé par



CLINIQUE DE CRANS-MONTANA

Nos pôles d'excellence:

- ▶ réhabilitation en médecine interne générale
- ▶ réhabilitation post-opératoire
- ▶ prise en charge des maladies chroniques et psychosomatiques
- ▶ enseignement thérapeutique

Admissions

Toute demande doit être motivée par le médecin prescripteur.
 ☎ 027 485 61 22 - admissions.cgm@hcuge.ch

HUG - Clinique de Crans-Montana,
 médecine interne de réhabilitation

➔ www.hug-ge.ch/crans-montana



Hôpitaux
Universitaires
Genève

1008288



SECRETARIAT TÉLÉPHONIQUE

Vos correspondants ne font aucune différence nous répondons en votre nom ou votre raison sociale.



« VOUS DICTEZ... NOUS RÉDIGEONS »

Médes met à votre disposition des secrétaires médicales expérimentées pour transposer noir sur blanc vos rapports, protocoles opératoires, expertises, et autres...

NOS PRESTATIONS

- | | |
|---|---|
| ▶ SERVICE SUR DEMANDE :
UN JOUR, UNE SEMAINE,
UN MOIS | ▶ PRISE DE RENDEZ-VOUS
PAR INTERNET |
| ▶ GESTION DE VOTRE AGENDA
EN TEMPS RÉEL | ▶ RAPPEL DES
RENDEZ-VOUS PAR SMS |
| ▶ FACILITÉ D'UTILISATION | ▶ TRANSFERT D'APPEL URGENT |
| ▶ RETRANSMISSION
DES MESSAGES | ▶ COMPATIBILITÉ AVEC
VOTRE PROPRE
LOGICIEL D'AGENDA |



MEDES SÀRL
 Route de Jussy 29 • 1226 Thônex
 T. 022 544 00 00 • F. 022 544 00 01
 info@medes.ch

WWW.MEDES.CH

1007976

proximos
 L'ACCOMPAGNEMENT PHARMACEUTIQUE

Proximos, le service pharmaceutique d'hospitalisation à domicile 7j/7 de Genève collabore **avec toutes les infirmières**, indépendantes ou en institution (imad, CSI, Presti-services, etc.). Notre laboratoire, répondant aux dernières normes, nous permet de préparer des **médicaments aseptiques et cytostatiques**.

>> Découvrez-le à la rubrique Présentation > Locaux > visite virtuelle 360° de notre site internet.

Nos nouveaux locaux se trouvent au cœur des soins à domicile genevois, dans le même immeuble que imad, la CSI et Genève Médecins.

Inscrivez-vous sur notre site pour recevoir la newsletter!

Av. Cardinal-Mermillod 36
 CH-1227 Carouge

T +41 (0)22 420 64 80
 F +41 (0)22 420 64 81

contact@proximos.ch
www.proximos.ch

1006983



Fondée en 1984 à Genève, la Fiduciaire Gespower, affiliée à FMH Fiduciaire Services, offre un encadrement professionnel d'aide à la gestion de votre entreprise ou de votre cabinet médical, secteur dans lequel la fiduciaire est fortement impliquée.

Nos principaux services :

- Assistance lors de création / reprise de sociétés ou cabinets médicaux
- Conseils juridiques
- Business plan
- Bilans, fiscalité, gestion comptable de sociétés
- Transformation juridique de sociétés

Rue Jacques Grosselin 8 – 1227 Carouge – Tél 058 822 07 00 – Fax 058 822 07 09 – fiduciaire@gespower.ch – www.gespower.ch

1007128

son intermédiaire est clairement contraire à la législation, et vous trouverez en annexe, copie de mon courrier de ce jour audit laboratoire, l'invitant à dénoncer les contrats en cours pour le 30 juin 2018 au plus tard.*

Mes services se chargeront de diffuser l'information relative aux risques qu'encourraient les médecins qui poursuivraient une telle activité au-delà de cette échéance, mais je vous prie de bien vouloir, de votre côté, en informer vos membres.

Pour rappel,

vous trouverez ci-dessous un article de la Lettre de l'AMGe du mois de décembre 2015 :

Rétrocessions et autres avantages proposés par les laboratoires d'analyses : prise de position de l'AMGe

Suite au changement de la tarification des analyses effectuées au cabinet médical survenu en 2009, de nombreux membres de l'AMGe adressent les analyses de leurs patients à de grands laboratoires indépendants, lesquels disposent d'infrastructures importantes pour l'exécution des analyses leur permettant de réaliser des économies d'échelle. Les prestations des laboratoires étant difficile à différencier en raison de leur caractère essentiellement standard, ces derniers tentent de se différencier par d'autres moyens.

Parmi ces moyens figurent les rétrocessions en argent et les autres avantages en nature, consentis aux médecins qui leur confient les analyses de leurs patients. La valeur de ces avantages étant parfois significative, plusieurs membres de l'AMGe ont interpellé leur association afin de connaître sa position quant à ces pratiques.

Il est légitime de s'interroger sur la conformité de ces pratiques avec la réglementation applicable. Sont notamment pertinents la corruption privée réprimée par l'art. 4a LCD, l'obligation de répercuter les avantages de l'art. 56 al. 3 LAMal et les dispositions sur le compérage des art. 36 du Code de déontologie FMH et 83 de la loi genevoise sur la santé.

Il n'est ici pas possible d'entrer dans le détail de cette réglementation, dont l'application pratique est notoirement difficile et sujette à interprétation. Il est toutefois possible d'en tirer un principe général, qui doit guider le comportement des membres de l'AMGe : **une rémunération ou un avantage octroyé au médecin par un laboratoire d'analyses peut être admissible, à condition que cette rémunération ou cet avantage corresponde à la juste contre-valeur d'une prestation effectivement fournie par le médecin ou par son personnel en faveur du laboratoire. Il convient toutefois de relever que le simple fait d'adresser au laboratoire les analyses de ses patients ne constitue pas une telle contre-prestation effective.**

En vous remerciant d'ores et déjà de votre soutien, que je sais indéfectible à la recherche d'une plus grande transparence dans le secteur de la santé, je vous prie de croire, Monsieur le Président, cher Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Mauro Poggia

**Vous pouvez obtenir une copie de ce courrier sur simple demande au secrétariat.*

En pratique, **trois situations non conformes à ce principe se présentent fréquemment.**

La plus simple concerne les **rémunérations ou avantages octroyés au médecin prescripteur sans aucune contre-prestation effective** de sa part. Il peut s'agir d'une rémunération forfaitaire annuelle, proportionnelle ou non au chiffre d'affaires apporté par le médecin au laboratoire, d'un paiement unique en début de contrat, voire d'un autre avantage en nature.

La seconde situation est plus subtile et consiste à **rémunérer de façon disproportionnée un travail effectivement fourni en faveur du laboratoire par le médecin**. En pareil cas, la partie de la rémunération excédant la juste contre-valeur de la prestation fournie par le médecin constitue une rémunération induue.

La troisième situation consiste à **rémunérer le médecin pour une prestation qu'il fournit effectivement, mais qui est déjà rémunérée par le Tarmed et n'a pas à être rémunérée une seconde fois par le laboratoire**. C'est notamment le cas de certains prélèvements sanguins ou d'autres tâches qui ne relèvent pas du laboratoire.

Le principe général est simple, mais son application compliquée. C'est pourquoi l'AMGe n'est pas en mesure de se prononcer de manière globale sur l'ensemble des pratiques des laboratoires, qui sont aussi diverses qu'ils sont nombreux. Le principe exposé ci-dessus devrait toutefois aider les membres de l'AMGe à apprécier les offres qui leur sont faites.

Préparée par Me Philippe Ducor, avocat conseil de l'AMGe, la présente prise de position a été approuvée par le Conseil de l'AMGe en sa séance du 7 décembre 2015

Transformation de imad :

Vers une relation toujours plus fluide entre médecins et soins à domicile au bénéfice du client

Entraîné depuis quelques années dans une dynamique sous tension liant excellence des prestations et maîtrise des coûts, le monde de la santé vit de profondes mutations. Tsunami d'argent (vieillissement programmé de la population), forte progression des maladies chroniques et des prises en charge ambulatoires, évolution des techniques médicales, révolution numérique, augmentation constante des exigences des bénéficiaires, pénurie de professionnels et son impact sur le bien-être au travail sont autant de changements de paradigme qui questionnent les modèles existants et incitent tous les acteurs de la santé à travailler ensemble pour une prise en charge toujours plus fluide.

A la différence de la plupart des autres cantons, le canton de Genève s'est très tôt orienté vers une politique en faveur du maintien à domicile dans le but d'éviter ou retarder l'hospitalisation ou l'entrée en EMS. Ce choix politique et populaire a impacté le développement de son organisation, positionnant **imad** comme l'institution de référence dans ce domaine.

Engagée depuis plusieurs années dans une refonte et une professionnalisation importante de son offre, **imad** entend se transformer. Son plan stratégique 2018-2022 – un nouveau voyage baptisé Cap'139 pour 1 vision, 3 moteurs, 9 objectifs cap139.imad-ge.ch – offre une vision et fixe les engagements qui lui permettront de répondre avec ses collaborateurs et partenaires, ensemble, à ces changements sociétaux et technologiques sans précédent.

Généralement basé sur les soins aigus et hospitaliers, notre système de santé doit désormais s'appuyer sur un réseau coordonné de proximité favorisant la promotion de la santé et la prise en charge de maladies chroniques. A cet égard, **imad** entend contribuer activement à l'optimisation de l'itinéraire de prise en charge en considérant ses clients, les proches aidants, les médecins, les HUG, les pharmaciens, les associations spécialisées (Alzheimer, Pro Senectute, ...), la HEdS, bref, l'ensemble de la constellation des acteurs concernés, comme de véritables parties prenantes à la solution. Un réseau coordonné au service du client et de ses proches suggère un haut degré de col-

ARGOS
MÉDICAL

**Maîtrise. Clarté.
Engagement.**



**COURTAGE EN
ASSURANCES POUR
MÉDECINS**

www.argos-group.ch

Argos Prévoyance SA
Route des Avouillons 30
CH - 1196 Gland
T +41 (0)22 365 66 64
medical@argos-group.ch

1008332



Chaque jour, **2'240 collaborateurs** vont à la rencontre de **17'200 clients** et leur délivrent des prestations de soins, d'aide, d'accompagnement et de répit favorisant leur autonomie à domicile. En tant qu'établissement public autonome (EPA), nous travaillons main dans la main avec les proches aidants et en coordination avec les partenaires du réseau de soins genevois.

6'800 prestations par jour :

- 635'500** heures de soins par année
- 333'300** heures d'aide pratique par année
 - 1'440** locataires dans 23 IEPA (immeubles avec encadrement pour personnes âgées)
- 10'290** journées d'hébergement en UATR (unités d'accueil temporaire et de répit)
- 4'190** clients équipés d'appareils de sécurité à domicile
- 486'000** repas livrés
- 300'000** heures de déplacement

Répond 24 h sur 24, 365 jours par an
Tél. 022 420 20 00 - www.imad-ge.ch

laboration, de respect et d'interprofessionnalité que notre institution appelle de ses vœux.

En considérant chaque acteur du réseau de soins comme un partenaire clé pour garantir de la fluidité dans un environnement toujours plus complexe, la transformation de **imad** mise sur l'intelligence collective. Devenue incontournable, cette mutation du système de santé en appelle à notre « cap'acité » de nous impliquer tous ensemble au service d'une population fragile et toujours plus complexe en forte croissance. A Genève, d'ici 2025, la part des personnes âgées de plus de 80 ans aura progressé de près de 36 % ; de même que le nombre de personnes âgées de 95 ans et plus connaîtra une augmentation de plus de 120 %. Pour **imad**, cette augmentation de la clientèle en âge et en complexité des cas à traiter se traduit déjà par une forte augmentation des prises en charge 6 et 7j/7.

La transition numérique au service de l'humain constitue une pierre d'angle de cette transformation. Les interactions entre **imad**, les médecins et les patients/clients vont se numériser. Toute évidente et urgente soit-elle, cette transition « de l'âge du fax à l'ère du big data » pose pléthore de questions essentielles. Quelles limites éthiques à l'usage et à l'interprétation des informations échangées ? Quels outils (applications ? tablettes ?

Pétition

En tant que citoyen responsable, chaque médecin devrait moralement avoir à cœur de défendre la santé de la population partout où elle est menacée et devrait le faire savoir individuellement ou collectivement.

Pour le cas particulier de la population riveraine des aéroports suisses, le bruit, la pollution de l'air et le manque de sommeil sont un vrai problème.

D'autant plus que la vogue des voyages aériens bat son plein et que le trafic aérien explose au détriment de la planète, du climat et de la santé pour le plaisir de quelques uns. Un sommeil réparateur quotidien est un droit fonda-

mental de l'être humain (l'OMS en recommande 8 heures pour un adulte et davantage pour les enfants/adolescents).
 protocoles ? login ?) mettre au service de nos patients / clients ? des médecins et de nos soignants ? Quel accès sécurisé proposer aux médecins, qu'ils soient médecin de famille, spécialiste, urgentiste ? Où placer le curseur entre fluidité de la prise en charge le devoir de renseigner, de communiquer ? Quels objets connectés au domicile ? Connectés à qui ? Pourquoi ?

En marge de la valorisation et de la protection de ses données, **imad** aura aussi la responsabilité d'inclure et d'accompagner chaque maillon de la chaîne de valeur dans cette transformation digitale. Là encore, le défi est de réfléchir, développer et implémenter ensemble, avec une vision commune qui nous relie et nous anime.

Cap'139, c'est donc : Un voyage. Une transformation.

Ensemble.

Une ambition à partager avec la mise en commun de nos compétences et de nos intérêts, au bénéfice d'un projet de société, de ses acteurs, de ses bénéficiaires.

Cet article vous fait réagir ? Nous serions heureux d'en parler avec vous. Contactez-nous via e-mail : cap139@imad-ge.ch

Antoine Bazin
 Directeur des projets stratégiques

mental de l'être humain (l'OMS en recommande 8 heures pour un adulte et davantage pour les enfants/adolescents).

Il n'est pas admissible que ce sommeil soit sacrifié pour le bénéfice des compagnies aériennes.

Pour bien le faire savoir à Mme Doris Leuthard, cheffe du DETEC et de l'OFAC, veuillez signer et faire partager cette pétition sur le site : www.cesar-klug.ch/petition/

Dr Georges Ryser
 Pédiatre retraité

Actualité de l'Hospice Général : les cessions de créances

L'Hospice général a initié début 2018 un projet de simplification de la gestion des frais de santé pour ses bénéficiaires. Cela concerne notamment la volonté de réduire au maximum la gestion des factures, des remboursements et les opérations administratives y relatives.

Il apparaît comme une évidence que pour atteindre cet objectif, une solution pertinente et satisfaisante pour toutes les parties réside dans une cession de créances au bénéficiaire de l'aide sociale en faveur de son médecin ou de tout autre prestataire de soin.

Nous souhaiterions, à travers cette communication aux membres de l'AMGe, attirer votre attention sur le fait que, dès le 1^{er} juin 2018, nous proposerons à nos bénéficiaires de vous solliciter pour une cession de créances, en espérant que, de votre côté, vous saurez réserver un accueil favorable à cette requête.

Nous sommes en effet persuadés que nous serons tous gagnants dans cette simplification, évitant ainsi des retards de paiement et les démarches administratives qu'occasionnent de multiples rappels.

Hospice Général

Les radiologues: Dr Besse Seligman - Dr Schwieger - Dr de Gautard - Dr Kindynis
Dr Deac: Cardiologue FMH spécialisée en IRM cardiaque



IRM ostéo-articulaire,
neuro-vasculaire,
abdominale/
gynécologique,
cardiaque



CT scanner
Denta-scan



Échographie
Doppler



Mammographie
numérique
low dose



Radiologie
interventionnelle
et thérapie
de la douleur



Radiologie
numérique



Panoramique
dentaire



Minéralométrie

du lundi au vendredi de 8h à 18h - Tél: +41 (0) 22 347 25 47

Changements d'adresses



Dr Grégoire BLAUDSZUN

Spécialiste en anesthésiologie, n'exerce plus aux HUG, mais à la Clinique Générale Beaulieu, chemin de Beau-Soleil 20, 1206 Genève
Tél. (nouveau) 022 839 58 80

Dr Elodie CEAUX

Spécialiste en pédiatrie, n'exerce plus au chemin des Clochettes 10, mais à la rue Le-Corbusier 10, 1208 Genève
Tél. (inchangé) 022 839 66 23
Fax (inchangé) 022 839 66 24

Dr Leïla CHMOULIOVSKY

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents, n'exerce plus à la rue de l'Aubépine 2, mais au chemin Jean-Portier 12, 1255 Veyrier
Tél. (inchangé) 022 784 23 43
Fax (inchangé) 022 784 22 36

Dr Fabienne DAEPEN SIEBERT

Spécialiste en pédiatrie, n'exerce plus au chemin des Clochettes 10, mais à la rue Le-Corbusier 10, 1208 Genève
Tél. (inchangé) 022 839 66 23
Fax (inchangé) 022 839 66 24

Dr Anca GAILLARD

Spécialiste en gynécologie et obstétrique, n'exerce plus à l'avenue J.-D.-Maillard 1bis, mais au chemin Antoine-

Verchère 6, 1217 Meyrin
Tél. (nouveau) 079 174 64 53

Dr Sophie HAAZ

Spécialiste en médecine interne générale, n'exerce plus à l'avenue Théodore-Weber 5, mais à la rue Michel-Chauvet 9, 1208 Genève
Tél. (inchangé) 022 700 62 21
Fax (inchangé) 022 700 62 21

Dr Catherine HERTER CLAVEL

Spécialiste en médecine interne générale, n'exerce plus au boulevard Georges-Favon 19, mais à la rue Michel-Chauvet 9, 1208 Genève
Tél. (inchangé) 022 310 36 71
Fax (inchangé) 022 310 36 73

Dr Thien LUONG QUAN

Médecin praticien, n'exerce plus au centre médical Helvetic Care, mais à la rue d'Italie 11, 1204 Genève
Tél. (nouveau) 022 311 24 20

Dr Jonathan SIMON

Spécialiste en médecine interne générale, n'exerce plus au quai Gustave-Ador 62, mais à la place Edouard-Claparède 1, 1205 Genève
Tél. (nouveau) 079 418 03 00

Ouverture de cabinets



Dr Chrystel JOUAN

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie

Rue du Mont-Blanc 17
1201 Genève
Tél. 079 869 21 18

Décès



Nous avons le profond regret de vous annoncer le décès du **Docteur KUHN Peter**, spécialiste en médecine interne générale, survenu le 31 mai 2018.

Petites annonces



Pour avoir accès à toutes les petites annonces de l'AMGe, cliquer sur «petites annonces» et «bourse de l'emploi» de notre site www.amge.ch

Bureau à sous-louer

Nous sommes un cabinet de logopédie et sophrologie. Superficie de 14.2 m² non meublé, le cabinet a une salle d'attente. Idéal pour une profession paramédicale. Situé route de Frontenex 84, 1208 Genève. Loyer de 850 CHF plus les charges. Contacter par courriel : therese.guex@bluewin.ch ou logo@bluewin.ch

Bureau neuf à louer

Pour un/une (pédo) psychiatre dans le nouvel écoquartier des Vergers, dans un cabinet de psychothérapie et de logopédie. Disponible à plein temps dès le 1^{er} juillet 2018. Loyer modéré. Salle d'attente et kitchenette en commun. Nous sommes des psychologues et logopédistes expérimentées et souhaitons la collaboration avec un (pédo) psychiatre sous forme d'association. Contacter par courriel : katia.casanova@bluewin.ch



Sea & Land Consulting S.A.

36, Av. Cardinal Mermillod, Case postale 1524
1227 CAROUGE - GENÈVE
SUISSE

Phone +41 22 827 41 00
Fax +41 22 827 41 49
slc@slc-consulting.ch

Sea and Land Consulting SA offre toutes les prestations d'une fiduciaire et possède une bonne connaissance dans le domaine de la santé.

Que ce soit :

- Conseils de financement et Business plan
- Création et reprise d'entreprise
- Comptabilité et clôture
- Fiscalité personnes physiques et morales
- Gestion des salaires

Nous sommes à votre service depuis 1974.

1008468



Clinique des Vergers

Nous recrutons!
Envoyez-nous
votre candidature

medecinspartenaires@cliniquedesvergers.ch - 079 936 04 83

1008512

 **GE-MED**
GENÈVE-MÉDECINS

022 754 54 54
à domicile 24h/24

La référence genevoise des visites à domicile
Centre de formation postgraduée FMH/IFSM

36 av. du Cardinal-Mermillod 1227 Carouge fax 022 734 25 91 info@gemed.ch www.gemed.ch

1008290

Bureau à sous-louer près de la gare Cornavin

Pièce de consultation disponible à mi-temps et située à la rue du Mont-Blanc, à deux pas de la gare Cornavin. Superficie de 18 m². Meublée avec cachet et armoire encastrée. Portes d'entrée sécurisées (immeuble, cabinet). Disponible de suite les lundis toute la journée, mardis et jeudis matin. Loyer mensuel en sous-location à 40 % : 800 CHF (tout compris). 400 CHF mensuels pour une journée par semaine ou 200 CHF pour une demi-journée.

Contacteur par téléphone : 079 785 06 42
par courriel : ygrassio@gmail.com

**Centre médical rive gauche Genève à remettre**

Installé depuis plus de 30 ans sur la rive gauche de Genève à remettre. Excellente clientèle et principal fournisseur de soins de premier recours dans le quartier. Activité médicale multidisciplinaire avec radiologie standard, service de physiothérapie et centre de prélèvement d'analyses de laboratoire. Surface de plus de 400 m² en arcade avec pas de porte et 2 entrées séparées. Prix et date à convenir.

Contacteur par courriel : cper@romandie.com

**Bureau à louer**

Dans un cabinet à Champel-Malombré avec 2 psychiatres/psychothérapeutes. Pour thérapeute indépendant, possibilité de délégation à discuter.

Contacteur par téléphone : 076 679 10 30

**Bureau à sous-louer**

Bureau non meublé à sous-louer à temps complet, 900 CHF / mois charges comprises (dont accès Wifi), dans un cabinet de psychiatrie/psychothérapie situé avenue du Mail 5, facile d'accès (nombreux transports publics et parkings à proximité), salle d'attente commune meublée, WC, kitchenette.

Contacteur par téléphone : 022 321 27 52

**Cabinet à partager**

Deux médecins généralistes installés dans le quartier de Florissant, mettent à disposition des locaux en vue d'une collaboration avec des confrères spécialistes ou profession paramédicale. Sous-location à temps complet ou partiel possible.

Contacteur par téléphone : 022 307 17 77 ou 076 378 92 95

**Cabinet médical à remettre**

Cabinet de médecine interne générale à remettre à Onex pour fin 2018 ou début 2019, pour cause de changement de canton. Clientèle fidélisée. Facile d'accès. Transports publics et

parkings à proximité. Loyer modéré.

Contacteur par courriel : fabienne.c@bluewin.ch

**Recherche cabinet à Genève**

Médecin suisse spécialiste en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur et du spine avec expérience cherche à reprendre un cabinet avec patientèle ou un binôme pour association à Genève. Étudie toute proposition.

Contacteur par courriel : oughlis2000@gmail.com

**Cabinet à remettre**

En location pour fin 2018 (au plus tôt octobre) ou début 2019 (au plus tard janvier) cabinet spécialité gastro-entérologie, Genève rive droite, très bon emplacement, locaux vastes, lumineux et fonctionnels (165 m²). Importante clientèle. A discuter reprise mobilier et appareils (endoscopie échographie, informatique, etc...). Pourrait aussi convenir pour autre spécialité et pour 2 médecins.

Contacteur par téléphone : 022 345 44 17

par courriel : girard33@outlook.com

**Bureau à remettre**

Dans un cabinet au centre-ville (boulevard Georges-Favon) partagé avec une généraliste, grand bureau très clair à remettre pour juin. Proche des TPG, parking dans la rue possible.

Contacteur par téléphone : 079 479 42 07

par courriel : c.herterclavel@bluewin.ch

**Cabinet à partager**

Lumineux et spacieux cabinet à partager avec psychiatre, pédopsychiatre ou psychologue (délégation possible). Le cabinet se situe sur le quai Gustave-Ador.

Contacteur par téléphone : 079 132 44 44

par courriel : dr.richard.best@gmail.com ou yuliyabalet@gmail.com

**Cherchons médecins et autres thérapeutes**

Nouveau centre médical aux Augustins cherche des médecins (de 1^{er} recours, spécialistes) et autres professionnels de la santé ayant un droit de pratique. Situation idéale, rue de Carouge, arrêt du tram à côté, parking Coop, Migros. Deux centres de radiologie à proximité. Hôpital et clinique de Carouge à quelques minutes. Locaux neufs, spacieux et équipés. Salle pour la chirurgie et salle de pansement. Différentes possibilités de collaboration.

Contacteur par courriel : info@centremedicalgeneve.ch



A vos agendas!

Vous pouvez trouver la liste complète avec le détail des colloques et conférences sur notre site www.amge.ch rubrique : « On nous prie d'annoncer ».

Vendredi 15 juin, de 8 h 45 à 16 h 15

**Congrès Suisse
« Santé dans le monde du travail »
Cancers et travail en Suisse :
mythe ou réalité ?**

Lieu : CHUV, Lausanne



Vendredi 15 juin, de 8 h 30 à 18 h

**Live Surgery
Endométriose complexe
Laparoscopie & Laser CO₂**

Lieu : Hirslanden Clinique La Colline, avenue de Beau-Séjour 6, 1206 Genève



**Jeudi 21 juin, de 13 h 30 à 18 h
FMH Service – Atelier consacré
à l'information au cabinet médical**

Lieu : World Trade Center, Lausanne



**Jeudi et vendredi 21-22 juin,
de 8 h 30 à 18 h 30
Update en psychiatrie
Du traumatisme au trauma :
déclinaisons cliniques**

Lieu : Centre Neuchâtelois de Psychiatrie, site de Préfargier, 2074 Marin-Épagnier

**Mercredi 27 au vendredi 29 juin,
de 8 h 30 à 17 h**

**Symposium international multidisciplinaire :
Jeu excessif
7 ateliers pré-congrès
Science, indépendance, transparence**

Lieu : Université de Fribourg, site de Pérolles



Jeudi 28 juin, de 8 h 15 à 12 h 15

**Les violences psychologiques conjugales
Les reconnaître, les comprendre et les traiter**

Lieu : HUG, salle Opéra, Genève



Mercredi 4 juillet, à 19 h

**Liens et continuité de la psychiatrie sociale
Table ronde
consacrée aux Droits Humains en psychiatrie**

Lieu : UniMail, Genève



**SIM Formation en Appréciation
de la Capacité de Travail**

Module I :

5 et 6 juillet 2018, de 8 h à 18 h

Module II :

27 et 29 septembre 2018, de 8 h à 18 h

Module III :

8 et 9 novembre 2018, de 8 h à 18 h

Lieu : Hôtel Continental, Lausanne

La Lettre de l'AMGe - Journal d'information de l'Association des Médecins du canton de Genève
ISSN 1022-8039 - Paraît 10 fois par an - *Responsable de la publication* : Jean-Marc Guinchard - *Contact pour publication* : Laetitia Domingues - Tél. 022 708 00 22 - laetitia.domingues@amge.ch - *Mise en page* : Le Trapèze Jaune - 1203 Genève - *Publicité* : Médecine & Hygiène - Tél. 022 702 93 41 - pub@medhyg.ch - *Impression* : Moléson Impressions - Distribué à 2950 exemplaires
AMGe - Rue Micheli-du-Crest 12 - 1205 Genève - Tél. 022 320 84 20 - Fax 022 781 35 71 - www.amge.ch
Les articles publiés dans *La Lettre de l'AMGe* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMGe.

Délai rédactionnel : 19 juin 2018 - Prochaine parution : 2 juillet 2018